

**M CAPON Michel**  
**47 Grande rue**  
**80200 MONCHY LAGACHE**  
tél. : 03 22 85 62 23.  
courriel : michel.capon@wanadoo.fr

**Communauté de Communes du Pays Hamois**  
**A l'attention de M. BONEF**  
**23 rue de Saint Quentin BP 20035**  
**80400 HAM**

Monchy-lagache, le 14 juin 2013.

Objet : Retrait de ma délégation en matière d'aménagement numérique du territoire et technologies de la communication.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Hamois,  
Maire de Ham,  
Conseiller Régional de Picardie,

Avec un léger recul, j'accuse réception de votre courrier en date du 07 juin 2013 reçu le 11 juin 2013.

Bien que je le ferais en son temps, je ne détaillerai pas ici les réponses aux différents points que vous évoquez dans ce courrier.

Je ne m'attacherai à mettre le doigt, que sur l'inélégance, la manière cavalière et le peu de franchise avec laquelle votre sanction m'a été annoncée :

Un simple appel téléphonique laconique de Madame la Directrice de vos services, reçu par mon épouse le jeudi 6 juin 2013 avec pour message à transmettre : « *Que M. CAPON n'est pas convié à la réunion de ce soir...* »

Puis je reçois votre courrier daté du 07 Juin 2013, m'annonçant le retrait de ma délégation le mardi 11 juin 2013.

Entre temps, alors que vous en étiez informé, je me rends vendredi 07 juin au séminaire Somme numérique à Amiens ; et je participe le lundi 10 juin dans les locaux de la Communauté de Commune à une réunion en présence du cabinet HLC, avec pour ordre du jour : La refonte du site Internet de la Communauté de Communes du pays hamois.

Dans le même chapitre, je prends acte que vous avez, lors de la réunion de bureau communautaire du jeudi 6 juin, érigé un simulacre de conseil de discipline à mon encontre, sans même me laisser l'opportunité de m'exprimer sur le champ à vos griefs.

J'ai suffisamment participé à des réunions de « bureau communautaire », autour d'un Président qui souffre peu la contradiction et qui avait déjà pris sa décision par anticipation dès le 30 mai, pour m'imaginer aisément les conditions de « *l'expression de l'assentiment unanime* » à laquelle vous faites référence dans votre courrier!

J'admets aussi que devant l'assemblée d'élus qui composent le bureau communautaire, « *toutes les vérités ne sont pas bonnes à entendre...* » Aussi, à titre privé, je sollicite un entretien afin que vous puissiez écouter mes arguments.

Nul doute que ces derniers vous éclaireront sur bien des dysfonctionnements!

Avec mes remerciements anticipés de bien vouloir accéder à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

**M.CAPON.**

Copies pour info : A Mesdames et Messieurs les membres du bureau communautaire.